

## INFORMATION

35 Route des Clos 63320 SAINT VINCENT 04 73 71 15 86 mairiesaintvincent@orange.fr www.saintvincent63.fr

## Inscriptions sur la liste électorale

L'article R.5 du code électoral dispose que « Pour l'application de l'article L.17 du code électoral aux élections générales, les demandes d'inscription sur les listes électorales en vue de participer à un scrutin effectuées au moyen de la téléprocédure mentionnée au premier alinéa sont déposés au plus tard le sixième mercredi précédant ce scrutin à minuit, heure légale.»

Aussi, pour l'élection des représentants au Parlement européen qui aura lieu le <u>dimanche 09 juin 2024</u>, les demandes d'inscriptions devront être réalisées :

Si la demande est faite <b>en ligne</b> :	Si la demande est faite <b>en Mairie</b> :
JUSQU'AU MERCREDI 1er MAI	JUSQU'AU <b>VENDREDI 03 MAI</b>
2024 inclus	2024 inclus

Les demandes déclarées complètes à compter du samedi 04 mai seront automatiquement mises en attentes jusqu'au lundi 10 juin 2024. Les électeurs ne figureront pas sur les listes arrêtées pour l'élection des représentants au Parlement européen.

△ ponsez à votre pièce d'identité et un justificatif de domicile pour l'inscription en mairie.